

# Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, No 8

25 février 1970

## LE PREMIER MINISTRE REÇOIT LA "FAMILY OF MAN AWARD"

*Le texte qui suit est extrait de l'allocution prononcée par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, lors du banquet de la "Family of man Award" de l'ordre des Benai Berith, à Montréal, le 8 février:*

En me décernant le *Canadian Family of man Award*, l'ordre des Benai Berith me fait un honneur auquel je suis extrêmement sensible. Me venant d'une société vénérable qui, depuis bientôt 127 ans, travaille inlassablement pour la justice, pareil honneur a, certes, un grand prix. Je l'accepte dans la joie de notre communion à un même idéal humain. Je l'accepte avec la simplicité de celui qui ouvre son cœur à un encouragement donné dans un esprit de sagesse et de fraternité...

### APPORT CULTUREL

Une première constatation s'impose: depuis l'arrivée de la famille Hart à Trois-Rivières, la contribution culturelle des Juifs n'a cessé de s'accroître au Canada et, notamment, dans la Province de Québec. Elle s'impose aujourd'hui dans tous les domaines: poésie, roman, théâtre, critique, arts plastiques, musique, médecine, sciences pures et appliquées,

droit, génie civil, architecture. Quel palmarès il faudrait dresser pour rendre justice à chacun! La contribution juive est telle que nous ne pouvons plus imaginer notre société sans elle. Le Canada doit à ses citoyens juifs une part de son originalité.

D'aucuns estimeront que j'élargis indûment le champ de la culture en y incluant les sciences exactes et le génie civil. Mais à mon avis, la conception classique de la culture est devenue trop étroite. Résultant d'actes créateurs, la science et la technologie, les industries et les machines, expriment l'homme à un moment donné de son évolution et remplissent donc des fonctions culturelles. On doit en dire autant du commerce et de la finance, et il faut les considérer comme d'autres aspects spécifiques de la culture. Ceci dit, je m'en voudrais de ne pas signaler l'apport considérable de nos compatriotes juifs en chacun de ces domaines d'activité.

Rien de tel n'aurait été possible sans un authentique enracinement. Les Juifs, en effet, se sont identifiés de façon exemplaire au Canada. Bien plus, la communauté juive qui englobe des traditions culturelles très différentes les unes des autres, présente une remarquable analogie avec la structure d'un pays fondé sur le bilinguisme et le multiculturalisme. Son pluralisme à elle est très voisin du pluralisme canadien pris en bloc. On sait la fécondité des dialogues internes de la pluralité juive: ces échanges devraient nous rendre plus conscients des perspectives inouïes qu'ouvre un pays comme le nôtre à des énergies parfois excessivement localisées, ou trop repliées sur elles-mêmes...

### LE SCANDALE DE L'ANTISÉMITISME

Quoi qu'il en soit, et d'un point de vue humblement profane, il est bon que les Juifs dont le Canada est la patrie aient, comme nos compatriotes d'origine anglaise, française, ou irlandaise, une mère-patrie, un pays de proche et vénérable parenté. Bien longtemps encore de telles relations entre groupes ethniques resteront sans doute dans l'ordre des

### SOMMAIRE

Le Premier ministre reçoit la "Family of man Award".....	1
Campagne d'inspection des voitures.....	2
La Troupe de Stratford en tournée.....	3
Nouvel organisme scientifique national....	3
Voie maritime: limites de vitesse.....	4
Délégué commercial auprès de l'Alaska....	4
Timbres canadiens de l'"Expo '70".....	5
Les fourrures canadiennes - le rat musqué	5
Gagnants du trophée de la pêche au thon...	6
La Banque de développement des Caraïbes...	6
Index mensuel.....	7

choses. En ce qui concerne les Juifs, comment ne pas souhaiter avec ferveur que l'histoire ne répète pas le drame d'un autre exil, là-bas?

Ces réflexions, qui négligent forcément tant de choses, seraient par trop incomplètes si elles n'évoquaient pas la haine dont les Juifs sont victimes depuis deux mille ans. D'autres minorités ont connu des temps durs, mais combien ont connu la persécution sanglante qui a tant de fois visité les Juifs, et qui culmina en une infernale tentative de génocide sous les nazis? Quand elle n'était pas sanglante, la persécution se faisait brimades, brutalités, duretés, calomnies, insultes; elle entretenait la peur, elle gonflait l'angoisse, elle enfermait la vie, elle empêchait le bonheur. C'est trop souvent dans cette affreuse atmosphère d'hostilité que la plupart des minorités juives ont non seulement subsisté, mais ont élaboré pour le monde leur insigne contribution.

L'antisémitisme aura fait aux Juifs tous les reproches imaginables. S'il faut leur reprocher quelque chose, qu'on laisse la parole aux Prophètes, qui ont tout dit en disant la vérité, et en la disant avec amour. C'est pourquoi aucun homme ne peut recuser pour son propre compte les condamnations que les Prophètes dououreux, déchirés, portaient contre leur peuple. La justice en l'occurrence consiste en ceci que, comparaisant devant eux, nous sommes les uns et les autres frappés d'un soufflet de Dieu.

Les préjugés sont communs et les uns disparaissent et d'autres les remplacent, comme s'il s'agissait de modes malades de l'esprit. Mais la persistance historique du préjugé antisémite a quelque chose de profondément troublant, de mystérieux même. Il semble que, de génération en génération, certains hommes ne peuvent pardonner à la descendance d'Abraham le message qu'elle a apporté concernant la transcendance, la personne et la justice. Marcher devant Dieu, aimer son prochain, agir selon l'équité, y a-t-il en vérité pire dérangement? Enfin, quelle que soit l'explication qu'on en donne, l'antisémitisme est un scandale intolérable pour tout homme digne de son humanité.

#### BILL CONTRE LA PROPAGANDE HAINEUSE

Les Canadiens réprouvent, sous toutes ses formes, la diffamation raciale et, par conséquent, l'antisémitisme. Ainsi, que le président l'a mentionné, le Gouvernement a saisi le Parlement d'un projet de loi aux termes duquel la propagande haineuse sera considérée comme le crime qu'elle est. Nous avons posé ce geste résolument, mais non sans tristesse, car il s'imposait malheureusement, ici même, dans notre pays. Que cette nouvelle loi soit donc en tout cas une pierre de plus pour la société juste que nous voulons construire. Les Juifs savent qu'il n'est pas facile de bâtir une cité de justice. Et nous savons tous que quiconque embrasse la justice doit consentir à tout risquer pour elle.

Je n'oublie pas que la Province de Québec connaît des temps difficiles que les minorités ne peu-

vent vivre sans une certaine appréhension. Je sais qu'au sein de la communauté juive plusieurs se demandent ce que leur réserve l'avenir au Québec. Qu'il me soit permis de m'adresser à vous comme membre d'une minorité et de vous dire — n'abandonnez pas la partie! Consacrez toutes vos énergies, tous vos talents, à vous affirmer pleinement dans cette société que vous avez contribué à bâtir et exigez sans défaillance le respect de vos droits.

Nous travaillons dans l'espérance que nous ont léguée les Prophètes, espérance de réconciliation, de paix et d'unité. Recevons tous l'extraordinaire bénédiction d'Isaïe comme le principe même de notre communion: "Bénis soient mon peuple d'Egypte, Assur, l'oeuvre de mes mains, et Israël mon héritage."

#### CAMPAGNE D'INSPECTION DES VOITURES

Combien de voitures sont condamnées au Canada lors des inspections périodiques obligatoires des véhicules automobiles? Quelles sont les principales déficiences décelées à cette occasion?

Le Conseil canadien de la sécurité, qui préconise ces inspections dans toutes les provinces, répond à ces questions dans le cadre de sa campagne printanière de vérification mécanique des véhicules-moteur.

La Nouvelle-Écosse, où l'inspection de toutes les voitures est obligatoire depuis trois ans, rapporte que les principaux dispositifs ayant besoin de réparations étaient les systèmes d'éclairage, d'échappement et de freinage. La province signale aussi que l'inspection obligatoire a eu un effet salutaire sur l'entretien des voitures. Le taux de rejet à la première inspection en 1968 a été de 47 pour cent; il est baissé à 39 pour cent en 1969, pour la même période de janvier à septembre.

Le taux de rejet des véhicules commerciaux qui n'ont commencé à être visés par la loi qu'en 1969 a été de 42 pour cent durant la même période, mais il devrait s'améliorer parallèlement à celui des voitures particulières.

Vancouver, où l'on vérifie les voitures depuis 30 ans, rapporte un taux de rejet de 29.8 pour cent à la première inspection pour les six premiers mois de 1969. Au cours de ces années, ce sont les phares défectueux qui ont eu le plus besoin d'ajustement, suivis des freins, de la direction, des feux d'arrêt et du système d'échappement.

A Victoria, 55.6 pour cent des voitures particulières inspectées entre le 1er juillet 1968 et le 28 février 1969 n'ont pas passé le test avec succès, comparativement à 51.9 pour cent des véhicules commerciaux.

Parmi les véhicules refusés, 68.8 pour cent avaient des phares défectueux, 14.3 pour cent des troubles de direction, 12.3 pour cent des troubles d'échappement et 10.1 pour cent, des freins défectueux.

## LA TROUPE DE STRATFORD EN TOURNÉE

L'acteur britannique James Donald interprétera le rôle de Sir Peter Teazle dans la pièce *L'École de la médisance*, qui entamera ce mois-ci la tournée du Théâtre national de Stratford. Une autre nouvelle-venue à la compagnie de Stratford, Maureen O'Brien, jouera le rôle de Portia dans *Le Marchand de Venise*. Mlle O'Brien arrive au Canada après avoir travaillé à Chichester et dans le West End de Londres. Pat Galloway, qui s'est taillé un énorme succès personnel l'an dernier à Stratford par son interprétation de Dorine dans *Tartuffe*, revient cette fois dans le rôle de Lady Sneerwell de *L'École de la médisance*.

M. Donald, dont la carrière théâtrale s'étend sur plus de trente années, a joué aux côtés de Sir John Gielgud au théâtre *Old Vic* et dans des pièces connues sur la plupart des scènes renommées de Londres et sur le Broadway. Ses personnages appartiennent aussi bien au répertoire classique qu'au théâtre moderne et comprennent Sir Colenso Ridgeon dans *Le dilemme du Docteur*, Merton Densher dans *The Wings of the Dove*, au Lyric, Richard Gettner dans *The Dark is Light Enough*, à l'Aldwych, et Simon de Grange dans *Face of a Hero*, à New York.

Plus connu peut-être des auditoires américains à cause de ses rôles au cinéma, M. Donald a à son actif une longue liste de réalisations cinématographiques parmi lesquelles *Le pont sur la rivière Kwai*, *David Copperfield*, *La grande évasion*, *King Rat*, *The Royal Hunt of the Sun* et *The Gaunt Woman*. Il a joué en Angleterre et aux États-Unis dans des productions dramatiques importantes pour la télévision, notamment *The Cocktail Party*, en Angleterre, puis *Pygmalion*, *Victoria Regina* et *Three Soldiers*, aux États-Unis.

Maureen O'Brien, originaire de Liverpool, a fait la saison théâtrale de 1967 et de 1968 avec le *Chichester Festival*. Elle y a interprété le rôle de Sibley dans *The Farmer's Wife*, celui de Dorinda dans *The Beaux Stratagem*, au cours de la première saison, et ceux de Miranda dans *La Tempête*, et de Gladys dans *The Skin of Our Teeth*, au cours de la deuxième. En Angleterre, les rôles qu'elle a tenus à la télévision comprennent, entre autres, celui de la pièce *Light Blue* pour la BBC. Parmi ses rôles de théâtre on peut citer celui d'Isabelle dans *Ring Around the Moon*, sur une scène du West End.

Pat Galloway a joué dans plusieurs pièces de la troupe de Stratford depuis 1960, année qui la vit débiter dans *Le songe d'une nuit d'été*. Parmi ses rôles figurent Valérie dans *Coriolan* et Anne Boleyn dans *Henry VIII*; Lise et Soeur Claire, dans *Cyrano de Bergerac*, la déesse Iris, dans *La Tempête* et une sorcière, dans *Macbeth*; la reine Anne dans *Les trois mousquetaires* et Dorine dans *Tartuffe*. Elle a fait partie de plusieurs grandes troupes théâtrales canadiennes, notamment le *Manitoba Theatre Centre*, *The Canadian Players*, *The Grest Theatre*, *La Comédie canadienne* et *Le Théâtre du Nouveau Monde*. Mlle Galloway est artiste de revue ainsi qu'artiste dramatique et elle a tenu un des premiers rôles de *Spring*

*Thaw '69*. Elle a beaucoup travaillé à la télévision et à la radio dans des productions comme *Cendrillon*, où elle interprétait le rôle de la belle-mère (1969) et dans la pièce *Les trois mousquetaires*, réalisée en commun par la compagnie de Stratford et Radio-Canada. Son rôle le plus récent à la télévision a été un des personnages du film à épisodes *McQueen* pour Radio-Canada.

### MEMBRES DE LA TROUPE

Parmi les autres acteurs de la troupe qui n'ont pas été annoncés précédemment on compte Patrick Christopher, qui faisait partie de la distribution, l'an dernier, de *Hamlet*, *l'Alchimiste*, *Mesure pour Mesure*; Stanley Coles, nouveau-venu à Stratford qui a déjà joué au *Vancouver Playhouse* puis au réseau de télévision de Radio-Canada; Leon Pownall, qui a joué le rôle de Laertes dans *Hamlet*, au Centre national des Arts d'Ottawa, au cours de l'automne, et l'un des personnages de *Four Plays*, une production du Studio, également au CNA.

Les autres membres déjà annoncés qui doivent jouer dans les deux nouvelles productions de la troupe sont Donald Davis, Leo Ciceri, Helen Carey, Robin Gammell, Barry MacGregor, Bernard Behrens, Mervyn Blake, James Blendick, Pamela Brook, Blair Brown, Jane Casson, Patrick Crean, Eric Donkin, Ronald East, Mary Hitch, Joel Kenyon, Stephen Markle, Robin Marshall, Melanie Mores, Gary Reineke, Don Sutherland, Powys Thomas, Joseph Totaro, et Kenneth Welsh.

C'est à Urbana, Illinois, qu'a débuté la tournée de la Troupe de Stratford, le 10 février. L'engagement d'une semaine, sera suivi d'un autre de quatre semaines, soit du 18 février au 14 mars; au *Studebaker Theatre* de Chicago. Il est commandité par le *Chicago Associates for Theatre* et l'*Illinois Arts Council*. La tournée comportera aussi un engagement de deux semaines au Théâtre Maisonneuve de Montréal, du 17 au 28 mars et un autre d'un mois, du 30 mars au 25 avril, au Centre national des Arts d'Ottawa.

### NOUVEL ORGANISME SCIENTIFIQUE NATIONAL

Un nouvel organisme scientifique national, SCITEC (contraction de Science et Technique), a été créé le 17 janvier à Ottawa. Son premier président est M. N. Grace, président de l'Institut de chimie du Canada et directeur général du Centre de recherche Dunlop.

Le but de SCITEC, selon la proposition de fondation est de "rendre la communauté scientifique et technique capable d'assurer la direction, de communiquer, de coopérer et de travailler dans son cadre propre avec le Gouvernement et le public dans l'intérêt national".

Deux vice-présidents ont été élus: M. Louis Berlinguet, président de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et M. Donald D. Betts président de l'Association

canadienne des physiciens. Les autres membres de la direction sont: M. R.C. Quittenton, vice-président de l'Institut du génie du Canada et président du Collège St. Clair, de Windsor; M. Albert Melançon, professeur adjoint de sciences économiques à l'Université de Montréal; et M. J.A.F. Stevenson, président du Conseil de biologie du Canada.

Le Conseil a nommé un comité de la jeunesse, qui se compose de M. Davis Rogers, étudiant diplômé de l'Université de Toronto; M. J. Yedlin, étudiant non diplômé de l'Université de l'Alberta; et Jean-Marc Rousseau, étudiant à l'Université de Montréal et vice-président de Jeunesse scientifique Inc., division des jeunes de l'ACFAS.

Le Docteur John B. Armstrong, directeur général de la Fondation canadienne du cœur, a été nommé trésorier honoraire et M. John H. Hall, conseiller en relations publiques.

L'organisme sera formé au départ d'un Congrès composé surtout de membres de langue anglaise et d'une Assemblée qui regroupera l'assemblée actuelle de l'ACFAS. Le Conseil comptera 22 membres du Congrès et sept de l'Assemblée.

M. Quittenton a déclaré que la principale différence entre SCITEC et le Conseil des sciences du Canada (organisme qui conseille le Gouvernement sur les questions scientifiques) provient de ce que celui-ci est une création du Gouvernement tandis que celui-là est un organisme privé. Le président du Conseil des sciences, M. Ormond Solandt, a dit, au cours de l'allocution qu'il a prononcée à la conférence de création de SCITEC, qu'au nom de son organisation, il souhaitait la bienvenue au nouvel organisme scientifique.

Le SCITEC compte parmi ses membres des scientifiques, des médecins, des ingénieurs, des spécialistes des sciences sociales et des techniciens. D'après M. Betts, le nombre des membres pourrait atteindre les 100,000.

L'ACFAS, homologue canadien-français de SCITEC, s'est joint avec enthousiasme au nouvel organisme en offrant \$1,000 au fonds initial et en mettant à la disposition de SCITEC, à titre provisoire ou permanent, son propre secrétariat.

## VOIE MARITIME: LIMITES DE VITESSE

Une proposition relative à la vitesse des navires, annoncée par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, suscitera sans doute l'intérêt des armateurs dont les vaisseaux naviguent dans la région internationale du secteur Montréal-lac Ontario de la Voie maritime, aussi bien que des résidents ou propriétaires particuliers dont les propriétés longent la rive fluviale.

Les vitesses recommandées s'appliqueraient aux navires de passage entre l'extrémité aval de l'île Cornwall et l'embouchure ouest du fleuve, au lac Ontario.

Ces recommandations sont fondées sur les constatations d'une Commission d'étude composée de

représentants de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, du ministère des Transports au Canada, de la *St. Lawrence Seaway Development Corporation* des États-Unis, du Corps des ingénieurs des É.U. et la Garde côtière des É.U. La proposition prévoit qu'aucun vaisseau, quelle que soit sa grosseur, ne sera navigué à une vitesse sujette à mettre en danger d'autres vaisseaux ou des structures de construction aménagées sur les bords du fleuve.

Les ingénieurs des agences intéressées ont entrepris des recherches approfondies au cours de la dernière saison de navigation. Ils ont mesuré en plusieurs endroits les vagues générées par différents types de navires, naviguant à diverses vitesses. L'étude révéla que les vagues qui, à l'occasion, risquent d'endommager des chalets, causent l'affoulement des rives ou endommagent les petites embarcations, sont causées dans la plupart des biefs par des navires circulant à plus de 15 milles à l'heure. Donc des limites de vitesse plus basses sont proposées dans certaines zones délimitées, telles Alexandria Bay, où de hautes vagues sont produites par des navires circulant à de plus faibles vitesses.

En certain endroits, des vagues de près de trois pieds de hauteur ont été enregistrées — résultat de navires circulant à des vitesses excessives. De temps à autre dans le passé de tels cas ont suscité des plaintes de la part des habitants de la région et des propriétaires de petites embarcations. Il fut constaté que la hauteur des vagues dépendait non seulement de la vitesse des navires, mais aussi d'autres facteurs tels la profondeur de l'eau, la distance du rivage et les caractéristiques du fond. Diverses vitesses furent, par conséquent, recommandées pour différents biefs du fleuve de sorte que les intérêts des propriétaires côtiers et des armateurs soient protégés équitablement.

## DÉLÉGUÉ COMMERCIAL AUPRÈS DE L'ALASKA

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé qu'un délégué commercial, M. R.-J. Archambault, avait été nommé au Consulat général du Canada à Seattle et chargé d'un rôle particulier auprès de l'État de l'Alaska, qui fait partie du territoire confié à ce consulat. L'affectation de M. Archambault à ce poste a été décidée en raison des possibilités d'échanges commerciaux par suite du "boom" du pétrole en Alaska.

M. Archambault étudiera les possibilités croissantes d'échanges de biens et de services canadiens, y compris le génie, l'équipement d'exploitation pétrolière, les fournitures de construction de pipeline, la construction domiciliaire et industrielle, les logements mobiles, l'équipement et les fournitures de construction de routes. Il aidera en outre les exportateurs canadiens à accroître leurs ventes de biens de consommation tels que le vêtement et les aliments transformés, qui offrent des débouchés sur le marché en croissance de l'Alaska.



### TIMBRES CANADIENS DE L'EXPO '70"

Les Postes canadiennes émettront, le 18 mars, quatre timbres distinctifs de 25 cents à l'occasion d'Expo '70". Mesurant 40 x 24 mm, ces timbres seront imprimés, grâce au procédé de lithographie, en

six couleurs, ce qui constitue une innovation en ce qui concerne l'impression des timbres canadiens.

Les quatre dessins des timbres présentés sur une seule feuille sont l'oeuvre de E.R.C. Bethune, de Vancouver, et rappellent la participation quadruple du Canada à l'Exposition mondiale d'Osaka.

Le Canada, qui est l'un des 76 pays qui prendront part à l'Exposition, a érigé quatre pavillons, celui du Gouvernement fédéral et ceux des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec.

La figurine de trois des quatre timbres associe les fleurs emblématiques de chacune des provinces au symbole de l'Expo '70", une fleur de cerisier stylisée. Le quatrième timbre revêtu de l'inscription "Je me souviens / I remember", unit le symbole de l'Expo '70" à celui de l'Exposition universelle de 1967.

La Canadian Bank Note Company Limited, d'Ottawa, a procédé à l'impression de dix millions de ces timbres en se servant de teintes vives de violet, de vert, de rouge, de bleu, de jaune et de noir. Ils seront offerts en vente au Canada pendant une période de trois mois.

## LES FOURRURES CANADIENNES - LE RAT MUSQUÉ

*Cet article est le quatrième d'une série sur l'industrie canadienne des fourrures et sur les animaux qui les fournissent.*

Durant plusieurs années, l'approche de l'automne faisait apparaître un nombre si grand de manteaux de rat musqué, qu'il semblait n'exister aucune autre fourrure.

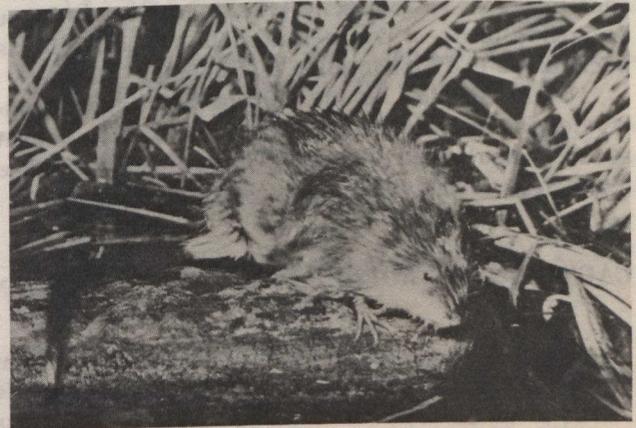
Par réaction peut-être à cette surabondance et à cause d'une propension pour les vêtements favorisant la sveltesse de la silhouette, la vogue du rat musqué a subi une baisse presque verticale durant la majeure partie des années 60.

De nos jours toutefois, la fourrure de rat musqué, naturelle ou teinte, confectionnée en élégants manteaux et en vestes biens harmonisées avec le milieu effectue un retour manifeste.

Durant la campagne 1967-1968, les trappeurs canadiens ont mis en vente 1,825,896 peaux de rat musqué d'une valeur de plus de 1.6 million de dollars, ce qui a placé le rat musqué au deuxième rang d'importance parmi les animaux à fourrure sauvages, immédiatement après le castor.

La fourrure du rat musqué est chaude et résistante; elle se vend à prix raisonnable, compte tenu de sa durabilité. Elle est presque aussi fine et douce que celle du castor.

Le rat musqué est un rongeur aux moeurs semi-aquatiques; sa fourrure est fournie, formée de bourre imperméable à l'eau et protégée par de longs jarres brillants. Sa taille, y compris une queue écaillée de neuf pouces de longueur, mesure une vingtaine de pouces. Il possède de petits yeux, de fines oreilles



presque entièrement cachées dans sa fourrure dense et de puissants membres postérieurs munis de pieds partiellement palmés. Son nom vient de l'odeur musquée de ses sécrétions glandulaires.

### HABITAT

Le rat musqué habite partout au Canada où l'on trouve des étangs marécageux, des lacs et des eaux au cours tranquille. Son habitat s'étend jusqu'à l'embouchure du fleuve Mackenzie, sur le littoral de l'océan Arctique. Il s'abrite dans des terriers creusés dans les berges ou dans des huttes faites de brindilles et de boue. Le rat musqué ouvre une galerie dans cette structure, sous le niveau de l'eau, et y aménage une loge généralement munie de deux issues pour échapper à tout danger éventuel. Les terriers aménagés

dans les berges peuvent mesurer parfois de 40 à 50 pieds de longueur; les voies d'accès sont toujours pratiquées en eau profonde où il y a peu de danger de formation de glace. Son lieu de séjour est constamment situé au-dessus du niveau de l'eau.

De façon générale, les fourrures prises dans les régions nordiques sont plus denses et plus soyeuses que celles provenant des régions méridionales. Néanmoins, ce n'est pas toujours le cas pour le rat musqué qui, dans le Grand Nord, passe beaucoup de temps sous la glace, jusqu'à sept mois dans certaines régions; aussi, arrive-t-il très souvent que les réserves de nourriture lui font défaut avant le dégel qui lui donne accès à la verdure. Il est facile de comprendre que le rat musqué, ainsi emprisonné sous une couche de glace durant une grande partie de l'année, puisse avoir une fourrure moins dense que son cousin du sud emprisonné seulement deux ou trois mois par année. Cela explique pourquoi certaines peaux de rat musqué canadien de la plus belle qualité proviennent des régions plutôt tempérées du sud de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Le rat musqué donne chaque année deux ou trois portées de cinq à sept petits. La période de gestation est d'environ 30 jours. Les jeunes se suffisent dès l'âge de quatre semaines. Les petits du printemps se reproduisent à l'automne. Cette grande prolificité est tenue en échec par les ennemis naturels du rat musqué: le vison, la loutre, le renard, le loup, le hibou de grande taille et d'autres animaux. La maladie, la sécheresse et l'inondation y font obstacle aussi.

L'alimentation du rat musqué se compose principalement de plantes aquatiques, mais il se nourrit aussi de moules, de grenouilles, de poissons et même d'oisillons.

### GAGNANTS DU TROPHÉE DE LA PÊCHE AU THON

M. E.P. Henley, directeur du développement touristique pour Terre-Neuve et le Labrador, vient de faire connaître publiquement les noms des principaux gagnants de la saison de pêche au thon de 1969. Les dossiers statistiques officiels sont demeurés ouverts jusqu'à la fin de l'année civile afin de donner la chance de s'inscrire à tous ceux qui voulaient concourir en vue des diverses récompenses.

Le trophée Kiwanis pour le thon le plus lourd pêché à la ligne dans les eaux terreneuviennes a été attribué à M. Terry Barro, d'Ottawa (Ontario) qui, le 28 août 1969, a tiré des eaux de la baie Notre-Dame un thon de 809 livres alors qu'il pêchait à bord du thonier *Sea Queen*. Le même thon a valu à M. Barro de devenir le premier gagnant du nouveau trophée *Price Nfld Pulp and Paper Ltd.* pour le thon le plus lourd pêché à la ligne dans la baie Notre-Dame.

La société *Allied Aviation Services (Nfld) Ltd.*, de Gander, a donné pour sa part un second nouveau trophée régional, qu'elle a remis, comme ce fut le cas du trophée Price, au directeur du développement touristique à titre de contribution à la campagne de

promotion de la grande pêche dans la baie Notre-Dame. Le trophée *Allied Aviation* est attribué au pêcheur qui prend le plus grand nombre de thons dans la baie Notre-Dame. Le gagnant de 1969 est le thonier *Miss Mount Peyton*, dont le propriétaire et exploitant est la société *Ocean Charters Ltd.*, de Grand Falls.

Le trophée Lee Wulff pour le thon le plus lourd pêché avec la plus petite ligne a été attribué à M. Osbourne Owings, de Chevy Chase, Maryland (É.U.), qui a pris un thon de 545 livres dans la baie Notre-Dame le 26 août avec une ligne d'essai de 80 livres.

Le prix Sir William Stevenson, trophée permanent spécial donné par un grand industriel et sportsman de la Nouvelle-Zélande qui a fait de nombreux voyages de pêche à Terre-Neuve, est attribué en reconnaissance d'une contribution majeure apportée au développement de la pêche sportive au thon dans les eaux terreneuviennes. Ce trophée n'est pas donné pour telle année en particulier ni pour tel ou tel record de pêche. Les représentants des divers organes de publicité sont appelés à soumettre sur des bulletins secrets des noms de candidats. Mme Margaret Williams, anciennement de Saint-Jean et maintenant de Long Pond, Conception Bay, a été choisie comme gagnante du trophée pour 1970.

### LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES CARAÏBES

La réunion inaugurale du Bureau des gouverneurs de la Banque de développement des Caraïbes a eu lieu récemment à l'hôtel British-Colonial de Nassau, Bahamas. Le ministre des Finances, M. E.J. Benson, qui dirigeait la délégation canadienne, est le membre canadien au Bureau des gouverneurs, lequel comprend des représentants des 18 membres de la Banque. Tous les pays des Antilles du Commonwealth sont membres fondateurs de la Banque, ainsi que le Canada et la Grande-Bretagne. Dans sa déclaration M. Benson a souligné le profond intérêt du Canada dans le développement de la région antillaise et indique le désir du Canada que la Banque devienne un organisme propre à assurer cette association dans le progrès de cette région.

La Banque a été créée afin d'accélérer le développement de la région et de permettre une meilleure coopération parmi les gouvernements qui en sont membres. On s'attend que la Banque favorisera aussi une augmentation des investissements de la part des gouvernements et des sources privées en dehors de la région. Le capital initial auquel ont souscrit tous les membres est de 50 millions de dollars (E-U) dont 30 millions sont fournis par les membres régionaux. Le Canada a contribué 10 millions (E-U) et souscrita un autre montant de 5 millions au Fonds spécial de la Banque qui sera utilisé pour des prêts à conditions faciles.

Le Canada fournit plus d'assistance au développement dans les Antilles, par habitant, que dans toute autre partie du monde. La participation canadienne à la création de la Banque de développement des Caraïbes est partie intégrante de ce programme d'assistance au développement.

## INDEX MENSUEL

(Vol. 25 - Février 1970)

- Affaires extérieures (*voir* Nigéria)
- Agriculture (*voir* Sciences)
- Aide extérieure  
Centre de recherches pour le développement international, No 5, p. 1  
La Banque de développement des Caraïbes, No 8, p. 6  
L'École de médecine du Kenya, No 5, p. 6
- Alaska (*voir* Commerce)
- Arctique (*voir* Sports)
- Arts et Musées (*voir aussi* Subventions)  
La Troupe de Stratford en tournée, No 8, p. 3
- Caraïbes (*voir* Aide extérieure)
- Churchill, Port de- (*voir* Transports)
- Chypre (*voir* Défense nationale)
- Commerce et Industrie  
Contrôle sur les exportations du cuivre, No 6, p. 5  
Délégué commercial auprès de l'Alaska, No 8, p. 4  
Foire alimentaire flottante, No 7, p. 4  
Le Canada adoptera-t-il le système métrique? (Discours de M. J.L. Pepin) No 6, p. 1  
Les exportations de blé, No 6, p. 2  
Les fourrures canadiennes-, No 6, p. 5- No 8, p. 5
- Défense nationale  
Entraînement des officiers au Canada, No 7, p. 7  
La relève des troupes à Chypre, No 7, p. 8  
Opération "Arctic Express", No 6, p. 6
- États-Unis (*voir* Lieux et Parcs historiques)
- Finances  
La guerre à l'inflation, No 7, p. 7  
La politique monétaire et l'inflation (Discours de M. L. Rasminski), No 7, p. 1
- Immigration  
Le retour des intellectuels canadiens, No 7, p. 4
- Industrie (*voir* Commerce)
- Inflation (*voir* Finances)
- Lieux et Parcs Historiques  
Le plus redoutable tomahawk du monde, No 6, p. 5  
Premier projet de parc historique canado-américain, No 5, p. 3
- Main-d'oeuvre (*voir* Statistiques et Travail)
- Nigéria  
Message de M. Trudeau au Chef du -, No 5, p. 3
- Pêches (*voir* Prix et Trophées)
- Population active (*voir* Statistiques)
- Postes  
Timbres canadiens de l'Expo 70, No 8, p. 5
- Prix et Trophées (*voir aussi* Trudeau, P.-E.)  
Gagnants du trophée de la pêche au thon, No 8, p. 6
- Ressources naturelles (*voir* Lieux et Parcs hist.)
- Santé et Bien-être (*voir aussi* Subventions et Sports)  
Comité sur l'emploi des contraceptifs, No 7, p. 4  
Le Centre canadien des maladies contagieuses, No 6, p. 4
- Sciences  
Comité interministériel de l'espace, No 7, p. 8  
Fusées pour l'étude d'une éclipse, No 7, p. 3  
Invention touchant les lasers à gaz, No 6, p. 3  
L'avenir du DDT, No 7, p. 5  
Le CNR s'attaque au bruit des réacteurs, No 5, p. 5  
Nouvel organisme scientifique national, No 8, p. 3  
Une clinique nouveau genre pour animaux, No 5, p. 4
- Sécurité routière  
Campagne d'inspection des voitures, No 8, p. 2
- Sports  
Les Jeux d'hiver de l'Arctique, No 7, p. 5
- Statistiques  
La population active, No 6, p. 3
- Subventions  
-à la Société de l'ouïe du Québec, No 6, p. 2
- Système métrique (*voir* Commerce)
- Transports (*voir aussi* Voie maritime)  
Feu de navigation à l'essai, No 4, p. 4  
Une étude sur le port de Churchill, No 6, p. 6
- Travail (*voir aussi* Statistiques)  
Emplois d'été pour les étudiants, No 6, p. 4
- Trudeau, M. P.-E. (*voir aussi* Nigéria)  
M. Trudeau visitera les pays du Pacifique, No 7, p. 3  
Le premier ministre reçoit la Family of man Award, No 8, p. 1
- Voie maritime  
Limites de vitesse sur la-, No 8, p. 4

